Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Enquête publique extension COVED Nurlu/Moislains
De :
Date : 31/12/2023 15:44
Pour : pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr

Je souhaite donner mon humble avis sur cette extension.

Comme chaque riverain, on a toujours envie de ne pas avoir de décharge. Néanmoins, il faut bien faire quelque chose de nos déchets et on comprend un certain bon sens d'agrandir un site existant plutôt que d'en créer un nouveau.

Chaque personne qui vit autour de la décharge profite d'un beau cadeau: les prévisions météos gratuites qui permettent de prédire le sens du vent et l'arrivée de la pluie notamment. Car oui, ça pue. Pas toujours, pas de la même façon, mais la nuisance olfactive est déjà là.

Le bon sens du développement (s' il doit absolument y en avoir un, et les autres territoires doivent prendre leur part!) est de viser 2 critères fondamentaux: l'éloignement maximal des habitations, et l'utilisation la plus réduite possible de bonnes terres agricoles.

L'éloignement supplémentaire entre la limite actuelle et la première habitation est de 600 mètres en faveur de Moislains. Sur ce critère, le bon sens est d'agrandir vers Moislains.
La qualité agronomique des terres est validée par les travaux d'aménagement foncier en cours: qualité 3 (un peu de 5) pour les abords coté Nurlu, qualité 6 à 8 coté Moislains. Le bon sens est d'agrandir vers Moislains. Il faut absolument préserver un maximum de bonnes terres pour nos générations futures, on ne recréera pas de limon terre à pomme de terre sur le site utilisé par la COVED, jamais!

Tout le bon sens pousse donc vers une extension exclusivement du coté Moislains, la pente naturelle qui permet de combler plus également. L'aménagement foncier en cours doit permettre avec facilité de positionner ce projet au plus loin de la route principale, de nos habitations. Mais également dans le bon sens, pour les générations futures! J'espère qu'on saura, enfin, faire preuve de bon sens.

PS: l'intérêt de l'exploitant n'est pas non plus d'avoir une guerre ouverte avec des riverains excédés à l'avenir. On ne peut pas comprendre qu'on choisisse la solution la plus dommageable pour l'environnement humain et agricole, un comble!